

## **A partir du 1er mai et par décret de l'État, il est obligatoire de se couvrir le visage.**

Comme vous le savez certainement, Mme le gouverneur Janet Mills a récemment proclamé le décret "[Plus en sécurité à la maison](#)". Ce nouveau décret continue de demander aux résidents du Maine de rester chez eux et de respecter les mêmes restrictions quant aux activités autorisées telles que le déplacement occasionnel au supermarché ou pour faire du sport; désormais, ce décret autorise aussi les résidents du Maine à se rendre dans certains commerces ou à participer à des activités qui sont considérées sans danger pour pouvoir réouvrir selon la [1ère phase du plan de réouverture \(PDF\)](#).

De plus, le décret exige que les résidents du Maine se couvrent le visage dans les lieux publics où il est difficile de maintenir une distance physique suffisante et recommandée par le CDC des E.U. Le décret décrit en particulier les navettes pour les îles comme étant un environnement public dans lequel il est obligatoire de se couvrir le visage.

**Ce décret qui s'applique à tout l'État prendra effet demain, vendredi 1er mai ; la compagnie Casco Bay Lines s'y conformera en demandant à toutes les personnes de se couvrir le visage pendant toute la durée de leur présence dans nos locaux ou à bord de nos bateaux et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Selon le décret, se couvrir le visage n'est pas obligatoire pour les enfants de moins de 2 ans, les enfants qui sont en crèche ou pour toute personne avec des difficultés respiratoires ou autres conditions médicales similaires ou encore pour toute personne qui ne peut pas enlever le masque sans l'aide de quelqu'un.

Veillez noter que toute personne dont le visage n'est pas couvert ne sera pas autorisée à acheter un billet ou à monter à bord des ferries et que tous les passagers et les membres d'équipage seront obligés de se couvrir le visage durant toute la durée de la traversée. Toute personne qui ne respecte pas ces directives pourrait, à l'avenir, se voir interdite l'accès à nos bateaux.

Comme nous l'avons déjà dit, nous fournissons des masques à nos employés qui doivent les porter tout le temps. Nous avons également à disposition des écrans protecteurs pour les membres de notre personnel qui désirent porter cet équipement supplémentaire. La page de [conseils du CDC](#) sur les façons de se couvrir le visage est très informative et offre des explications pour fabriquer des masques chez soi.

La compagnie Casco Bay Lines va continuer de demander à ses équipages et ses clients de maintenir une distance physique minimale de 6 pieds (2 mètres) autant que possible y compris lors de l'embarquement, du débarquement, pour récupérer le fret sur les quais et lors de la traversée à bord des bateaux. De plus, les traversées à bord des ferries de CBL continuent d'être limitées aux besoins décrits dans les décrets du gouverneur.

Merci de votre soutien continu et de votre coopération pendant que nous faisons tous des efforts pour protéger nos clients, nos équipages et notre communauté et que nous entrons collectivement dans ce nouveau mois et cette nouvelle phase de réponse à la COVID-19.

Notre page d'[informations sur le coronavirus](#) est mise à jour régulièrement au fur et à mesure que les règles et procédures changent.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à [comment@cascoabaylines.com](mailto:comment@cascoabaylines.com).